

0340076Y
ACADEMIE DE MONTPELLIER
LYCEE POLYVALENT IRENE ET FREDERIC JOLIOT CURIE
105 RUE DU DAUPHINE
34200 SETE
Tel : 0467186666

ACTE TRANSMISSIBLE DE LA COMMISSION PERMANENTE

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 35

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres de la CP : 12

Quorum : 7

Nombre de présents : 12

La commission permanente

Convoquée le : 05/02/2024

Réunie le : 27/02/2024

Sous la présidence de : Jean-Francois Pons

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-41

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-22, R.421-41, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics
- la délibération du conseil d'administration du 09/11/2023 portant délégation de certaines attributions à la commission permanente

Sur proposition du chef d'établissement, la commission permanente autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés.

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui ☐ Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

GOTEL/EDUCABOX

Mme la Secrétaire générale présente le contrat avec la société GOTEL dont l'objet est l'installation d'une solution TELMAT Educ@Box pour notre filière CIEL (Réseau autonome)

Le lycée fait le choix de l'offre investissement pour la somme de 4535.13 euros TTC

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	11
Pour :	11
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0